

Thèse de doctorat, spécialité « sciences du territoire »

Auteur : Yann Kohler

Date : 2011

Réseaux écologiques en régions alpines : une approche comparée de la mise en œuvre d'un principe d'aménagement par la préservation

Mots-clés: réseau écologique, connectivité écologique, aménagement du territoire, biodiversité, protection de la nature, relation nature-société

Le concept de « réseau écologique » datant de la fin du 20^{ème} siècle souligne l'importance de la connectivité écologique entre différents espaces naturels pour le bon fonctionnement des processus écologiques vitaux. Produit des évolutions historiques des pratiques de conservation de la nature et des nouvelles découvertes scientifiques, ce concept propose une nouvelle manière d'appréhender la protection de la nature.

De nombreuses réflexions et initiatives de « réseaux écologiques » ont ainsi lieu à travers le monde dans différents contextes géographiques, notamment dans les Alpes dans le cadre de la Convention alpine. Elles témoignent de cette nouvelle conception de la protection de la nature, qui dépasse la simple conservation d'espèces pour s'orienter vers la préservation de systèmes cherchant à assurer l'intégralité des processus écologiques au sein d'un territoire. Ceci implique une extension du concept de protection de la nature au-delà des territoires qui lui étaient jusqu'à présent réservés, aux espaces urbanisés, exploités, investis par la société. Un phénomène qui ne reste pas sans effet sur les pratiques actuelles de conception et de gestion de l'espace.

L'application de ce concept est étudiée dans trois régions alpines : le Land de Bavière (Allemagne), le Canton de Fribourg (Suisse) et la Région Rhône-Alpes (France). Sur ces territoires, de nombreuses initiatives différentes viennent se superposer, engendrant des questionnements quant à la coordination et la coopération entre ces diverses échelles, acteurs, actions et les objectifs qui en découlent.

En plus de ses impacts purement écologiques, la démarche de réalisation de réseaux écologiques semble également offrir un potentiel particulier allant au-delà des objectifs liés à la protection de la nature. Ce sont également ces autres effets fortuits qui sont au cœur de la recherche : le potentiel mobilisateur de l'outil offrant des possibilités particulières de

gouvernance territoriale, les liens existants et potentiels avec l'aménagement du territoire, et les nouvelles logiques d'acteurs qui se mettent en place.

Le concept de réseaux écologiques est venu bouleverser les pratiques de protection de la nature et constitue en quelque sorte une rupture avec un mode de protection centré sur des espaces protégés isolés, sanctuaires de nature remarquable. Ce bouleversement entraîne des modifications de la perception de la nature par la société et vient ainsi également transformer la relation entre la société et la nature.